



Communiqué de presse
Conseil communautaire de Berg et Coiron du 4 février 2021

Le dernier conseil communautaire de Berg et Coiron s'est réuni le jeudi 4 février à la salle polyvalente de Lussas. Jean Paul Roux le Président, également Maire de Lussas, a accueilli les conseillers, tous masqués et suffisamment distancés dans cette période d'épidémie qui nécessite une vigilance accrue.

Ce conseil a permis d'acter le renouvellement de la convention entre la communauté de communes et l'office de tourisme pour l'année à venir. La convention permet de fixer les objectifs annuels de l'OT et de préciser les moyens financiers alloués à l'office de tourisme par Berg et Coiron. Au-delà de l'accueil et de la promotion de territoire, missions socles de l'OT, de nouvelles actions vont être mises en place cette année. L'OT Berg et Coiron va intégrer la dynamique de l'Agence Départementale du Tourisme et renforcer sa présence sur les réseaux sociaux (Instagram et Facebook notamment).

Ensuite la communauté de communes a acté son adhésion à la plate-forme d'initiative locale ISDPAM (Initiative Sud Drôme Pays Ardèche méridionale) pour trois ans. Cette association accorde des prêts d'honneur aux créateurs d'entreprises. Elle exerce depuis plus de quinze ans en Ardèche méridionale et a accompagné de nombreux porteurs de projets. Avec la dissolution du SYMPAM, qui adhérait à cette plate-forme pour le compte des intercommunalités le composant, il revient désormais aux communautés de communes de décider de continuer le partenariat en direct. A l'unanimité les membres du conseil Berg et Coiron ont acté la poursuite de ce dispositif, tout en manifestant le souhait de plus et mieux communiquer en mettant en avant les entreprises accompagnées. Rendez-vous est pris avec les responsables d'ISDPAM !

Une prolongation des dispositifs d'aides aux entreprises dans le cadre de la crise sanitaire a été votée par les élus. Pour rappel, Berg et Coiron participe à ce fonds régional d'urgence à hauteur de 32.000 €. La prolongation permettra notamment aux entreprises concernées de bénéficier du fonds d'aide remboursable jusqu'au 30 juin 2021.

Le syndicat d'entretien des rivières Escoutay et Frayol vient de s'étendre aux rivières de la Payre et du Lavezon. Cette nouvelle structure, plus étendue donc, se nomme syndicat du Coiron au Rhône. Les élus ont désigné les délégués de Berg et Coiron (au nombre de 4), qui siègeront au premier comité syndical, le 1er mars prochain. Les élus communautaires ont également désigné leurs 3 délégués au syndicat du pays de l'Ardèche méridionale.

La participation de Berg et Coiron à la démarche de valorisation et de protection de la vallée de l'Ibie pour l'année 2021 (5.000 €) a été validée. En même temps que la poursuite des actions en cours (notamment la finalisation d'un sentier à Villeneuve de Berg et d'un jeu pour les enfants à St Maurice d'Ibie), l'année 2021 devra permettre de décider des suites données à cette démarche à partir de 2022.

Enfin, après une consultation réalisée au mois de janvier, un nouveau prestataire a été désigné par le conseil communautaire pour la collecte des cartons bruns. Il s'agit de la société Plancher Environnement.